



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ D'AMÉNAGEMENT**

le 24 avril 2024
Téléconférence

PRÉSENT: Carl Grimard, Président
André J. Lalonde, Conseiller Quartier 5
Geneviève Béland, Membre
Michel Bourdon, Membre
Karine McCulloch, greffière adjointe

ABSENT: Diane Choinière, Conseillère Quartier 8

1. Ouverture de la réunion

Le président Carl Grimard ouvre la réunion à 19h03.

2. Adoption de l'ordre du jour

Proposée par André J. Lalonde

Appuyée par Michel Bourdon

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Déclaration d'intérêts pécuniaires

Aucune

4. Adoption des procès-verbaux

Proposée par Michel Bourdon

Appuyée par André J. Lalonde

QUE le procès-verbal de la réunion du 11 avril 2024, soit adopté.

ADOPTÉE

5. Présentations / Rapports

5.1 PE2024-017 - Modification du règlement de zonage - 3032 Champlain

a. Présentation

Présentation de Marc Daigneault.

b. Questions / Commentaires

Suivant des questions, Marc Rivert précise qu'un maximum de 8% d'entreposage extérieur a été ajouté comme exception à la demande de modification du règlement.

c. Recommandation

Proposée par André J. Lalonde

Appuyée par Michel Bourdon

QUE le comité de l'aménagement recommande au conseil l'adoption d'un règlement visant à modifier le règlement de zonage no. 2016-10, à l'effet de changer la catégorie de zonage pour le terrain situé au 3032 rue Champlain de « Zone Rurale (RU) » à « Zone Rurale - Exception 67 (RU-67) ».

ADOPTÉE

5.2 PE2024-018 - Modification du règlement de zonage - 882 Rollin

a. Présentation

Présentation par James Everson.

b. Questions / Commentaires

Aucun

c. Recommandation

Proposée par Michel Bourdon

Appuyée par Geneviève Béland

QUE le comité de l'aménagement recommande au conseil l'adoption d'un règlement visant à modifier le règlement de zonage no. 2016-10, à l'effet de changer la catégorie de zonage pour le terrain situé au 882 chemin Rollin de « Zone Rurale (RU) » à « Zone Agricole – Exception 30 (AG-30) et Zone Agricole (AG)».

ADOPTÉE

6. Autres items

Aucun

7. Ajournement

La réunion est ajournée à 19h19.

Carl Grimard, Président

Karine McCulloch, Greffière adjointe